Communiqué de presse

Paris, le 18 novembre 2026,

RECADRE, la campagne qui donne la parole aux cadres en situation de handicap.

Cadres et handicap : une campagne inédite de sensibilisation pour rendre visibles les parcours et réalités professionnels des cadres en situation de handicap.

À l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap, le Club Handicap et Compétences lance, en partenariat avec l'Apec et l'Agefiph, **la campagne RECADRE.**

À travers une série de podcasts et d'affiches, **cette campagne donne la parole à des cadres en situation de handicap et met en lumière des réalités professionnelles encore trop peu visibles**.

Rendre visible la réalité des cadres en situation de handicap.

Parmi les cadres actifs du secteur privé, près de 7% disent être concernés par un handicap ou un problème de santé. Pourtant, seuls 2% déclarent disposer d'une reconnaissance administrative de leur handicap. Ainsi, une part significative des cadres, plus importante que chez les non-cadres, ne souhaitent pas faire reconnaître leur handicap ou n'estiment pas cela nécessaire.[1].

Aujourd'hui, les enquêtes soulignent que la parole sur le handicap se libère en entreprise. Mais, trop souvent encore, à mesure que les responsabilités s'accroissent ou que les salariés s'élèvent dans la hiérarchie des organisations, **le handicap se tait.**

L'invisibilisation générée par cette sous-déclaration s'accompagne de **l'absence de figures représentatives parmi les cadres et dirigeants d'entreprises**, entretenant un imaginaire collectif où accès aux responsabilités et situation de handicap s'opposent.

Donner la parole à celles et ceux qui vivent cette réalité.

Pour **changer ces représentations et démystifier cette réalité**, la campagne RECADRE vise à déconstruire quatre idées reçues pour mieux les combattre et donne pour la première fois la parole à 10 cadres en situation de handicap, issus de métiers, de secteurs et de parcours différents.

---

[1] *Enquête Apec-Agefiph 2024 « Révéler et faire reconnaître son handicap en entreprise » - https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2024-11/APEC_56_Handicap_vdef.pdf*

Déclinée sous forme de podcasts accompagnée d'une série de de quatre affiches, la campagne repose sur les témoignages inédits de professionnel.le.s qui **brisent le silence**.

Plus que des portraits de cadres en situation de handicap, leurs mots racontent - sans tabou - **la réalité d'être en situation de handicap lorsque l'on est cadre**.

Faire évoluer les représentations et libérer la parole.

Leurs voix visent à ouvrir une **nouvelle voie où leadership, performance et handicap se conjuguent pour des entreprises plus inclusives**.

Parce qu'entendre un pair dire "moi aussi" peut changer quelque chose pour un cadre qui n'ose pas encore franchir le pas de sa déclaration de situation de handicap.

Parce qu'entendre un manager ou un dirigeant dire "moi aussi" peut changer quelque chose dans la représentation du handicap et dans les conditions de travail au sein d'une organisation.

Une campagne accessible à tous.

La campagne RECADRE s'adresse aux cadres en situation de handicap, à leurs collègues et à leurs managers, ainsi qu'à toutes les organisations qui souhaitent mieux comprendre leurs réalités professionnelles et **construire un environnement de travail inclusif à chaque niveau de responsabilité.**

Les podcasts, les affiches et **l'ensemble des ressources de la campagne sont disponibles gracieusement** sur : podcast.recadre-chc.fr.

La campagne RECADRE a été réalisée avec le soutien de Bbird by Cardinal, agence adaptée de communication et d'innovation sociale.

CONTACTS

Club Handicap et compétences : lisa.uvina@club-handicapetcompetences.fr / Lisa Uvina / 07 49 30 81 41

Agefiph : Agence Clai / agefiph@clai2.com / Matthieu Meunier / 06 26 59 49 05

Apec : presse@apec.fr

A propos du Club Handicap et Compétences

Le Club Handicap et Compétences est une association dédiée à l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap. Fondé en 2010 sur des valeurs de partage et de progrès, il rassemble des professionnels engagés autour de la thématique du handicap en milieu de travail. Espace d'échange basé sur la mutualisation des savoirs et des expériences des Missions Handicap, il apporte un soutien unique à la conduite des politiques d'emploi et de handicap de ses entreprises membres. Aujourd'hui, ce sont 32 entreprises et 1,2 million de salariés, dont 75 000 bénéficiaires d'une reconnaissance de leur situation de handicap, qui avancent ensemble vers plus d'équité et d'opportunités. www.club-handicapetcompétences.fr

A propos de l'Apec

L'Association pour l'emploi des cadres, est une organisation paritaire qui accompagne les cadres et jeunes diplômé.es (dès Bac+3), en particulier les publics les plus fragiles face à l'emploi. Opérateur du Conseil en évolution professionnelle (CEP), elle a accompagné près de 230 000 personnes en 2025, dont plus de la moitié via le CEP.
Dans un contexte de tensions de recrutement, l'Apec aide aussi les entreprises, notamment les TPE-PME, à trouver les compétences dont elles ont besoin. Son observatoire analyse les grandes tendances du marché de l'emploi cadre. L'Apec est présente sur tout le territoire avec plus de 80 centres, dans l'Hexagone et en OutreMer. Apec.fr est un des principaux jobboards du marché de l'emploi cadre (plus de 2 millions d'offres diffusées en 2025).
En savoir plus : corporate.apec.fr.

A propos de l'Agefiph

*L'**Agefiph** (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) agit pour développer l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur privé dans le cadre de 4 missions : • Financer des aides et des prestations pour les personnes en situation de handicap demandeurs d'emploi, salariés ou travailleurs indépendants pour compenser leur handicap (86 000 aides octroyées par an) • Accompagner les entreprises et les organismes de formation dans leur engagement inclusif, outiller les référents handicap et proposer des modules de professionnalisation notamment en e-learning (74 000 utilisateurs actifs, 2 200 nouvelles entreprises et 3 000 organismes de formation accompagnés chaque année) • Contribuer à la politique publique, en finançant et pilotant notamment les Cap emploi et les plateformes emploi accompagné, • Produire des données via son observatoire emploi et handicap, et soutenir en ingénierie et en financement des projets de recherche et des projets innovants. **www.agefiph.fr***